



**RETRAITÉS**  
S'ENGAGER POUR CHACUN  
AGIR POUR TOUS

**MAI 2018**



# Infos Retraités 73

## Edito

### Il faut de véritables négociations avant de décider.

Alors que l'actualité médiatique, images et commentaires à l'appui, nous entraîne dans une bousculade continue aux quatre coins du monde, depuis une année, il ne se passe pratiquement pas un jour sans que l'annonce par notre gouvernement d'une réforme soit proclamée et que sa mise en œuvre soit détaillée.

Dans ce monde qui va vite, trop vite, n'est-ce pas une erreur de penser que notre société française va comprendre et adhérer vite, très vite, aux profonds changements annoncés sans en avoir discuté ?

Ces changements notamment dans le monde du travail ne peuvent obtenir l'adhésion du plus grand nombre des concitoyens s'ils sont imposés. Avant et non après la décision d'application il faut une vraie concertation démocratique donc négociée avec nos représentants syndicaux.

La CFDT est attachée à la démocratie participative, seule garante des valeurs républicaines. Elle le fait savoir et compte sur la mobilisation de ses adhérents pour peser sur les négociations dans les entreprises publiques comme dans les entreprises privées.

Les retraités agissent pour que cet exercice soit celui de toutes les générations et prévenir ainsi les explosions sociales comme celle de 1968 dont beaucoup d'entre nous sommes les derniers acteurs à l'avoir réellement vécue comme travailleurs.

Le secrétaire général : Raymond Cochet

1	Edito	5	Témoignage : Chantal Debelle-Duplan
2	Les revendications de la CFDT retraités	6	Echos des Unions locales + Manifs Ehpad
3	Actualité de la commission sociale	7	Journée d'étude « les complémentaires santé »
4	Internet : accès à son espace personnel	8	Sortie UTR CFDT du 22 juin en Bauges

## Vie URR

### Motion d'actualité du Conseil URR Auvergne-Rhône-Alpes du 29 mars 2018

## Les revendications actuelles de la CFDT retraités

Lors de sa réunion du 29 mars 2018, le Conseil de l'union régionale des retraités a adopté à l'unanimité une motion d'actualité portant sur une évolution souhaitée dans les rapports avec les autres organisations syndicales et une mise à jour de nos revendications actuelles. Nous reprenons ci-après les principaux points de cette motion.

L'isolement de la CFDT dans le concert avec les autres organisations syndicales crée un malaise pour certains syndiqués. La question du travail avec d'autres organisations syndicales, y compris en réunion bilatérale, est souhaitée pour mettre fin à cet isolement. Le Conseil souhaite des initiatives rapides de l'UCR en ce sens.

Notre vision de la CSG, contribution sociale, demande à être confortée par l'utilisation des fonds ainsi prélevés exclusivement pour le financement de la perte d'autonomie et de la complémentaire santé des retraités. La question de l'égalité du prélèvement de la

CSG entre les salariés et les retraités est posée.

Il est nécessaire de voir la mobilisation de la CFDT retraités se développer avec ceux qui partagent nos revendications et les comprennent, surtout sur la perte d'autonomie et la complémentaire santé.

L'URR Auvergne-Rhône-Alpes souhaite que les conséquences sur le pouvoir d'achat des retraités de la politique fiscale du gouvernement qui crée des divisions dans la population, soient clairement expliquées.

#### **Ce que demande la CFDT Retraités :**

- Des mesures concrètes pour compenser les pertes de pouvoir d'achat des retraités et pour revaloriser les basses pensions ;
- Une indexation des pensions sur les salaires ;
- La suppression de la cotisation spécifique de 1 % sur les pensions des retraites complémentaires, les retraités relevant de ces régimes restant les seuls contributeurs à une cotisation d'assurance maladie hors CSG.;
- Une amélioration de la prise en charge de la complémentaire santé comme cela avait été promis lorsque les salariés ont obtenu une généralisation de la participation des employeurs au paiement de leurs cotisations ;
- Une répartition harmonisée et équitable par tous les départements des moyens alloués à l'APA pour les personnes en perte d'autonomie tant à domicile qu'en établissement ;
- De nouvelles mesures de financement des Ehpad, en élargissant la contribution de solidarité à d'autres secteurs que celui des salariés et retraités ;
- Des mesures efficaces pour mettre fin aux déserts médicaux et limiter les dépassements d'honoraires qui freinent l'accès aux soins.

## Une actualité sociale toujours aussi riche

La Commission sociale de l'UTR s'est réunie ce 19 mars. Les points abordés ont été très divers allant du CDCA (Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'autonomie) à la loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018 en passant par la reconnaissance des métiers de l'aide à domicile ou la suppression de la taxe d'habitation. Le travail ne manque pas.

### Le CDCA en ordre de marche

Deux réunions ont eu lieu : la 1<sup>ère</sup> le 12 décembre 2017 avec la nomination des présidents et vice-présidents des différentes commissions ; la 2<sup>ème</sup> le 8 février 2018 avec l'élection du bureau des personnes âgées et du bureau des personnes handicapées.

Yvon Long a été élu au bureau de la commission des personnes âgées. Ce bureau s'est réuni le 5 mars et a abordé l'amélioration de la gestion des listes d'attente en EHPAD, le reste à charge des résidents, le manque de place en accueil de jour, la faible reconnaissance par les employeurs des spécificités du rôle d'aidants familiaux, la lutte contre les déserts médicaux en Savoie.

### Des contreparties à l'augmentation de la CSG

Malgré les actions de différentes organisations dont la CFDT, l'augmentation a été appliquée début janvier 2018. La CFDT continue la pression pour que les retraités aient aussi des contreparties.

### Pour une meilleure reconnaissance des métiers de l'aide à domicile

Les problèmes des personnels sont anciens. Ces métiers d'aide à la personne au départ basés sur le bénévolat et essentiellement féminins, ne sont pas suffisamment reconnus et défendus. La CFDT a œuvré pour la signature d'une convention collective. Mais si les salaires ont été augmentés il reste une faible prise en charge de leurs frais de déplacement. La réflexion syndicale doit se poursuivre.

### Suppression progressive de la taxe d'habitation

La loi de finances 2018 prévoit un dégrèvement progressif sur 3 ans de cette taxe sur la résidence principale selon les revenus. Il faudra surveiller son application en 2018, 2019 et 2020.

### Loi de financement de la Sécurité Sociale pour 2018

Elle a été adoptée le 4 décembre 2017. Pour améliorer l'équilibre des comptes, des nouvelles mesures ont été adoptées : hausse de la CSG, du prix du tabac et du forfait hospitalier mais aussi une mise à contribution de la CNSA (caisse nationale de solidarité pour l'autonomie), d'un montant de 100 millions (voir encadré ci-dessous).

### Situation dans les Ehpad

Des journées de protestation ont eu lieu à l'appel des syndicats de salariés des Ehpads. Les retraités CFDT se sont joints aux mouvements du 30 janvier puis du 15 mars.

Le Directeur départemental de l'ARS (Agence régionale de Santé) et M<sup>me</sup> Hars, vice-présidente du CDCA ont rencontré les organisations syndicales le 30 janvier. Celles-ci ont exposé les conditions de travail d'un personnel démotivé et en souffrance. M<sup>me</sup> Hars a souligné les efforts financiers réalisés par le département savoyard et l'ARS. Un comité de pilotage sera créé pour résoudre les difficultés de recrutement.

La CFDT, mal représentée dans les EHPAD, doit davantage se mobiliser. Elle réclame le respect de la dignité des personnes âgées mais aussi du personnel.

### A propos des déserts médicaux

La CFDT considère que le maintien de la liberté d'installation sans limites des médecins et autres professionnels de santé n'est plus soutenable. Une bonne répartition sur le territoire s'impose ainsi que l'implantation et le développement des maisons de santé pluridisciplinaires.

Rita Bertholdy, Jeanne-Françoise Vivet

### **Bon à savoir : La CNSA ou caisse nationale de solidarité pour l'autonomie**

Crée en 2006, la CNSA contribue aux politiques publiques en faveur des personnes âgées en perte d'autonomie et des personnes handicapées. Son budget était de 25,5 Md€ en 2017. Ses ressources proviennent : de l'assurance maladie, de la journée nationale de solidarité, d'une fraction du prélèvement social sur les revenus du capital et pour 3,2 % du budget, de la contribution additionnelle de solidarité pour l'autonomie (Casa). Cette dernière est prélevée au taux de 0,3 % sur les revenus bruts : retraites, pensions d'invalidité, allocations de préretraite.

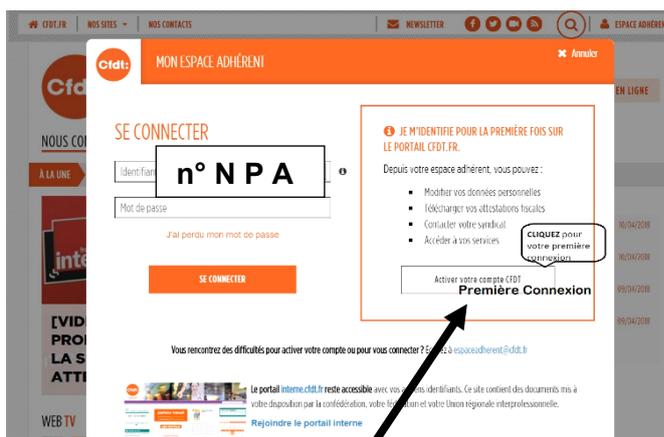
La CNSA finance : le fonctionnement des établissements et services accueillant des personnes âgées et des personnes handicapées, des aides individuelles à la personne, des aides au fonctionnement des MDPH (maisons départementales des personnes handicapées), des aides à la modernisation du secteur de l'aide à domicile et à l'accompagnement des aidants, des actions d'études et de recherche dans la perte d'autonomie, des mesures prévues par la loi ASV (adaptation de la société au vieillissement) comme par exemple les conférences des financeurs.

La CFDT conteste l'utilisation de la contribution de la CNSA pour financer le RSA (revenu de solidarité active) dans 19 départements en difficulté car ce n'est pas dans les missions de la CNSA.

## Sur internet

Pour accéder à votre espace personnel dénommé : **MONESPACE.CFDT.FR**

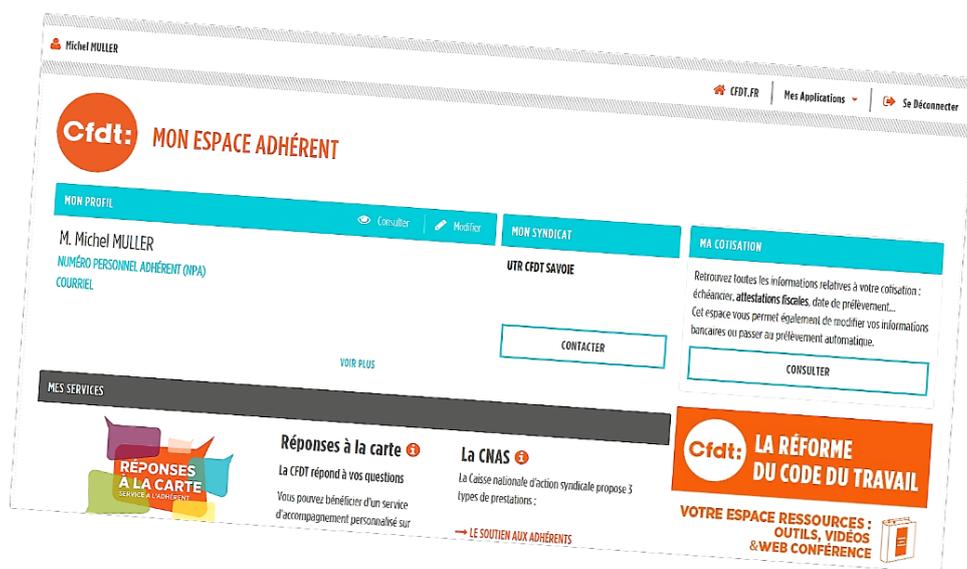
Connectez-vous directement avec le lien :  
<https://monespace.cfdt.fr/> ou à partir du site  
**RETRAITE** ou **CFDT** et cliquez sur



Puis **CLIQUEZ ICI** et suivez les demandes

Pour **ACTIVER** votre espace personnel :  
 (Munissez-vous de votre carte d'adhérent(e) où se trouve votre N° N P A.)

Vos connexions suivantes se feront en saisissant votre NPA et « Mot de passe » sous **SE CONNECTER**



**Cet espace à votre nom permet d'accéder à un ensemble de Services :**

- **Contacter directement son Syndicat / UTR**
- **Accéder à ses informations personnelles** pour les vérifier et, si besoin, les **mettre à jour**.
- **Télécharger son attestation fiscale** qui permet de bénéficier d'une réduction ou d'un crédit d'impôts de 66% du montant des cotisations versées.
- **Découvrir les outils thématiques** et l'actualité de sa Fédération et de sa Région
- **Contacter la plateforme « Réponse à la carte ».**
- **Accéder à vos informations financières : montant de votre cotisation, ainsi que l'échéancier des prélèvements.**
- **Consulter les petites annonces des adhérents, ou en déposer une.**

## Rencontre avec Chantal Debelle-Duplan

### « Une vie de militante Engagée dans de multiples responsabilités »

Merci à Chantal pour son témoignage de militante CFDT engagée dans le secteur de la Santé à Lyon puis revenue en Savoie à la retraite et maintenant très active dans l'UTR.

**N**ative de Chambéry, je suis devenue lyonnaise pendant plusieurs années car j'ai accompagné mon conjoint. Depuis 9 ans je suis à nouveau savoyarde.

Infirmière, exerçant de nuit, j'ai frappé à la porte de la section syndicale CFDT pour exposer les difficultés que les équipes de nuit vivaient : planning changeant, manque d'effectifs, rappel des personnes au repos, surcharge de travail ...

Le syndicat CFDT a alors rencontré le personnel de nuit, constitué un dossier qui a été présenté en CHSCT (Comité hygiène, sécurité, conditions de travail) et nous avons vu nos conditions de travail s'améliorer.

J'ai participé aux journées organisées par la section syndicale. J'ai obtenu du temps syndical et j'ai terminé ma carrière en qualité de permanente syndicale secrétaire de la section.

Mandatée au CHSCT, à la CLF (commission locale formation), élue à la CAPD (commission administrative paritaire départementale), en CRD (commission de réforme départementale), j'ai défendu des dossiers, permis au personnel hospitalier de connaître ses droits, reclassé des agents suite à des problèmes de santé au lieu qu'ils soient placés très jeunes en retraite pour invalidité. J'ai également formé des collègues afin d'assurer la relève.

J'ai pris ma retraite prématurément en 2009 pour devenir aidante familiale de ma mère. Cependant, pendant quelques années j'ai continué à adhérer à ma section syndicale « actifs » pour garder des liens et apporter mon aide à la nouvelle équipe syndicale qui venait de se constituer.

En 2013, j'ai rejoint l'union territoriale des retraités de Savoie pour continuer à vivre les valeurs de la

CFDT : émancipation, solidarité, indépendance, démocratie, autonomie et dignité. Je suis restée engagée pour continuer à m'informer, à échanger et à défendre les propositions de notre union confédérale de retraités.



Actuellement, je suis membre du Bureau, du Conseil syndical et de la commission sociale de l'UTR. Je suis aussi membre du CVS (conseil de la vie sociale) des services de gériatrie de l'hôpital de Chambéry et du CDCA (conseil départemental de la citoyenneté et de l'autonomie) en qualité de suppléante. Depuis novembre 2017, je suis secrétaire de l'union locale des retraités de Chambéry.

L'être humain a une place capitale dans ma vie. En militant j'ai appris le sens du collectif qui permet de réfléchir, dénoncer, proposer et agir ensemble.

Chantal Debelle-Duplan

+++++

## Vie ULR

### Echos des unions locales retraités de Savoie

#### ➤ ULR Aix les Bains

- Une réunion a eu lieu le 17 mai avec 7 présents. Un tour d'horizon a été fait sur la vie locale.
- La vente des anciens thermes entraîne le relogement de l'UL actifs et retraités dans un nouveau local mais le lieu n'est pas défini ; affaire à suivre.
- Centre hospitalier d'Aix : les services ambulatoires se développent. Le déploiement du centre hospitalier est prévu à Grésy sur Aix vers 2021.

#### ➤ ULR Maurienne

- 12 présents à la réunion du 21 mars.
- Distribution de tracts sur le marché de St Jean et dans les boîtes aux lettres à St Michel.
- Les retraités participent à la vie du territoire, assistent à toutes les réunions et assurent des permanences syndicales avec les actifs.
- Nous participerons à l'AG du Territoire Maurienne le 14 juin à St Jean et aux journées de sensibilisation et promotion pour les élections dans les services publics organisées par l'UTI 2 Savoie.
- Bon courage et bon rétablissement aux camarades ayant actuellement des problèmes de santé.
- Prochaine réunion au mois de juin.

#### ➤ ULR Chambéry

- Environ 15 présents à chaque réunion. L'organisation d'une conférence de presse est prévue pour continuer l'action après avoir fait une enquête sur les transports dans l'agglomération.
- Prochaine réunion *date à déterminer*



### Rappel du trésorier ↩

#### Paiement des cotisations :

**Par chèque :** établi à l'ordre de l'UTR CFDT SAVOIE et les envoyer au trésorier.

Merci de ne pas attendre la fin d'année pour régler.

**Prélèvement automatique :** en cas de changement de banque, de compte, d'adresse, avvertir le trésorier.

Jean-Louis GUICHET 412 Avenue du COVET 73000 CHAMBERY Mél : j.louis.guichet@orange.fr Tél : 06 81 21 69 45

#### Info médicale

### Bon à savoir ➡

Le service ambulatoire du Centre Hospitalier Métropole Savoie à Aix les Bains propose plusieurs spécialités dont l'**odontologie** et la **chirurgie orale** depuis début 2018.



### Malaise dans les Ehpad : manifs des 30 janvier et 15 mars à Chambéry

Les retraités CFDT étaient présents aux côtés des personnels des Ehpad pour réclamer plus de moyens et une meilleure reconnaissance du personnel.



Journée d'étude organisée par l'URR le 26 avril à Lyon

## Mieux comprendre le monde des complémentaires santé

Si une complémentaire santé est devenue obligatoire pour tous les salariés en entreprise, cette couverture cesse, en général, avec la fin de l'activité salariée. Les retraités doivent donc adhérer à une couverture santé complémentaire. Comment choisir entre toutes les offres existantes ?

Cette journée se proposait d'apporter des éléments pour mieux comprendre le « monde » des complémentaires et éclairer dans le choix entre les nombreuses offres proposées et les besoins de chacun.

Devant une centaine de retraités CFDT de la région dont 8 de l'UTR Savoie, Yves Vérollet, secrétaire national, membre du Bureau de l'UCR, a rappelé les grands enjeux financiers du coût de la santé et les 3 familles de

tements Isère, Savoie, H<sup>te</sup> Savoie et Ain, a présenté la MGEN et son récent regroupement avec Harmonie mutuelle dans le groupe Vyv. Il a aussi présenté les services de soins et d'accompagnement mis à disposition des adhérents.

Les intervenants ont répondu aux nombreuses questions émanant de l'assistance.

Pour quelques questions très précises voire des cas personnels, Fabien Raffin consultera sa structure à laquelle il fera aussi remonter plusieurs remarques pertinentes formulées. Il s'est engagé à répondre par écrit.



Yves Vérollet



Fabien Raffin

complémentaires selon la législation : vraies mutuelles, institutions de prévoyance, assurances privées. Il a abordé les évolutions vers les regroupements observés actuellement dans ce secteur et leurs conséquences. Il a aussi développé la place d'une complémentaire par rapport à la couverture Sécurité Sociale. Enfin il a présenté les positions de la CFDT retraités qui sont aussi celles de la confédération.

Après le repas pris sur place, Fabien Raffin, représentant de Istya Collectives (voir encadré) pour les départe-

ments Isère, Savoie, H<sup>te</sup> Savoie et Ain, a présenté la MGEN et son récent regroupement avec Harmonie mutuelle dans le groupe Vyv. Il a aussi présenté les services de soins et d'accompagnement mis à disposition des adhérents. Les intervenants ont répondu aux nombreuses questions émanant de l'assistance. Pour quelques questions très précises voire des cas personnels, Fabien Raffin consultera sa structure à laquelle il fera aussi remonter plusieurs remarques pertinentes formulées. Il s'est engagé à répondre par écrit. En fin de journée, Yves Vérollet a présenté les revendications actuelles de la CFDT retraités et les actions prévues par l'UCR. La CFDT demande la mise en place de contreparties à l'augmentation de la CSG. Une action est prévue le 14 juin et une autre action forte au moment de la discussion des projets de loi à l'automne. Pour avoir les contenus des présentations sous forme électronique demander à l'UTR. Robert Bazin

**Istya Collectives** est l'entité de la MGEN chargée des contrats collectifs et notamment du contrat entre la MGEN-Filia et l'UCR



## **SORTIE UTR CFDT du vendredi 22 JUIN 2018**

**Le matin** : rendez-vous au Col des Prés à 9h00



### **9h30 : Fromagerie du Val d'Aillon : Visite guidée**

La Fromagerie du Val d'Aillon sera heureuse de vous accueillir dans son magasin de vente au détail. Vous y trouverez de la tomme des Bauges, du Margériaz et une gamme variée des produits du Terroir. La fromagerie possède une muséographie interactive et ludique, munie d'une verrière à travers laquelle vous pourrez découvrir le fromager au travail.



### **10h30 : L'Ancienne Chartreuse, Aillon-Le-Jeune : visite audio guidée**

Vers 1178, une petite communauté de moines venue de Meyriat (Ain) s'installe dans la combe de Lourdens, donnée par le comte Humbert III de Savoie. Le site répond aux exigences spirituelles et matérielles de la vie cartusienne : calme, solitude, terre et eau. Ce couvent construit au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle, comme l'attestent les études dendrochronologiques s'étendait sur près de 1000 m<sup>2</sup>. Dès le Moyen Age, la chartreuse possède un vaste domaine rural, principalement alpages et vignobles, dans les Bauges et en Combe de Savoie.



### **13h00 : Convivialité : Apéritif et repas au restaurant "La Halte des BAUGES" Bellecombe-en-Bauges**



### **14h30 : Pont de l'Abîme**

Dès l'année 1855, l'ingénieur de la Compagnie générale des mines d'or, Dutrait, prédisait l'aménagement d'un pont entre Gruffy et Cusy sur le même emplacement. En effet, la présence d'une paroi rocheuse de chaque côté de la rivière ayant probablement pour origine un verrou glaciaire érodé, comme les Tours Saint-Jacques voisines, faciliterait la construction d'un pont, sans obligation pour les routes d'accès de descendre au fond du val à 90 m plus bas, ce qui les rendraient moins escarpées. Mais le projet ne sera engagé que 25 ans plus tard.



### **15h00 : Rendez-vous chez RAYMOND à Arith : Visite guidée**

La commune d'Arith se situe dans le département de la Savoie, dans un petit massif montagneux préservé, Les Bauges, au cœur du Parc Naturel Régional du même nom. Elle occupe une superficie d'environ 24 km<sup>2</sup>, et s'échelonne de 550 m à 1450 mètres d'altitude. C'est un petit village (385 habitants en 2012) très ensoleillé, on le surnomme « le petit Nice des Bauges ». Il a su garder son authenticité. Vous pourrez découvrir les belles maisons typiques des Bauges (grand bâtiment couvert d'un toit débordant largement sur la façade, et abritant hommes, bêtes et récoltes), les lavoirs, l'église et la chapelle, le moulin Morand (toujours en activité), nos alpages et nos forêts.



### **16h30 : Fin de la ballade à LESCHERAINES**

Altitude 570 à 1331m, 752 habitants. Situé dans la vallée, à la sortie du défilé de Banges, le village de Lescheraines constitue le point de rencontre de toutes les vallées et cols du Coeur des Bauges. Cette position géographique favorable lui a permis de devenir un bourg commerçant très vivant. **A VOIR ET REMARQUER** : La base de loisirs, ses plans d'eau, lieu idéal pour se détendre et pique-niquer. Au chef-lieu, la maison notariale en face de l'église, la pierre tombale de l'abbé Laurent Morand (contre le mur de l'église), auteur du 19<sup>e</sup> siècle dont les écrits constituent la principale source historique sur les Bauges.

**Pour vous inscrire** : Envoyer votre bulletin d'inscription avant le **11 juin 2018** (impératif) à :

**Raymond COCHET** 10 rue du Mont Cenis BISSY 73 000 CHAMBERY Tél : 04 79 72 61 63 Mail : [cochet.raymond@wanadoo.fr](mailto:cochet.raymond@wanadoo.fr)

### **Je désire m'inscrire à la sortie organisée par l'UTR**

NOM : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

**Joindre un chèque de 30 euros/personne (à l'ordre de UTR CFDT Savoie) pour le repas et les visites ci-dessus**

**ULR Aix les Bains** : Denis CRESTEE 1 rue des Marquisats 73100 Aix-les-Bains ☎ 0619556513 ✉ [deniscrestee@wanadoo.fr](mailto:deniscrestee@wanadoo.fr)

**ULR Albertville** : Michel BUFFLIER 14 rue Longera 73200 ALBERTVILLE ☎ 0479323276 ✉ [michel.bufflier@wanadoo.fr](mailto:michel.bufflier@wanadoo.fr)

**ULR Chambéry** : Chantal DEBELLE DUPLAN 77 rue Ambroise Croizat 73000 CHAMBERY ☎ 0677130035 ✉ [ulr-chambery.cfdt@orange.fr](mailto:ulr-chambery.cfdt@orange.fr)

**ULR Maurienne** : François JUILLARD 34 Grande rue 73140 St Michel de Maurienne ☎ 0638900590 ✉ [juillardfrancois73@gmail.fr](mailto:juillardfrancois73@gmail.fr)